

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° II-1055

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 43

I. – À la fin de l’alinéa 20, supprimer les mots :

« , dans les conditions suivantes ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression aux alinéas 37, 50, 60 et 79.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.